

FANJEAUX.....

Bulletin d'informations municipales

N° 60 Mai 2015

Le Mot du Maire

PRESERVONS NOTRE QUALITE DE VIE

Je crois que nous ne mesurons pas la chance que nous avons de vivre dans un environnement aussi agréable et paisible que le nôtre. Pour preuve, lorsque vous discutez un peu avec de nouveaux fanjuvéens ou des personnes visitant notre cité, leur première réaction est sans équivoque : « Vous avez un beau village dans lequel est perçue une âme villageoise forte et où l'on se sent bien ! » Ce vivre ensemble, si précieux, si recherché, c'est à nous tous de le sauvegarder afin qu'il demeure une réalité au quotidien. Le tissu associatif de notre commune y participe grandement, la création de commissions citoyennes est également un outil très intéressant pour que chacun puisse s'investir. Prenons l'exemple du colibri qui lors d'un incendie prenait quelques gouttes d'eau afin de l'éteindre. Les animaux de la forêt lui dirent « Ce ne sont pas ces quelques petites gouttes qui vont éteindre l'incendie » alors le colibri répondit : « Je sais bien mais moi au moins j'aurai fait ma part ».

Chaque geste et chaque initiative peuvent permettre la réalisation de belles et grandes choses. Chacun d'entre nous a le choix de privilégier la cohésion sociale ou l'individualisme.

Denis Juin

LE FORUM CITOYEN DU 11 AVRIL

Un forum convivial, un grand cercle, où chacun pouvait voir et écouter les autres. Dès le départ les idées ont fusé, des souhaits ont été exprimés par la quarantaine de personnes présentes.

Les idées émises

- Enregistrer l'histoire des anciens : projet de photos avec les habitants
- Rendre visite aux personnes âgées seules qui le désirent
- Etoffer le nombre de bénévoles dans les services déjà en place (médiathèque, maison de retraite...)
- Echanges de services, cours de langue
- La réhabilitation de l'arboretum
- Des ateliers lire et écrire pour adultes
- L'embellissement du village : fleurissement, le ramassage des débris dans le village et ses abords...
- Le vagabondage des animaux chiens et chats
- Une rampe d'accès le long de la rue des Fargues
- Une réhabilitation du terrain de sport et un parcours sportif
- Le centre bourg piétonnier
- La création de jardins communautaires, de parkings
- La consultation des citoyens sur les projets communaux
- La mutualisation de services (covoiturage, mutuelles, fuel, jardins...)
- L'accueil des nouveaux arrivants et la plantation d'un arbre pour chaque bébé qui arrive
- La surveillance discrète des habitations par quartier

Beaucoup de ces idées ont déjà fait l'objet de réflexions ou d'études par les élus et certaines sont sur le point d'être mises en oeuvre.

Dès aujourd'hui DES ACTIONS se mettent en place

Notamment :

L'Arboretum est en cours de nettoyage, il redeviendra un but de promenade.

Les Echanges de services : deux réunions sont prévues, à la salle Blaché de la mairie, à 18 h 30 :

- la mutualisation des services, le 16 juin
- le covoiturage, le 23 juin

L'embellissement du village se poursuit : chaque vendredi rendez-vous à la mairie à 10 h pour deux heures de «dialogue» avec les espaces verts.



Tous les renseignements sont disponibles à la mairie, N'hésitez pas à vous approprier les idées, à en donner d'autres, chacun y gagnera.

AU FIL DES CONSEILS

Principales décisions prises en conseil municipal (le registre des délibérations est consultable en mairie).

12 décembre 2014

- MM. Robert Bonnery-Castel, Luc Vialaret et Mme Claire Duhoux ont saisi le Tribunal administratif de Montpellier à effet d'annuler la délibération du 2 septembre 2014 du conseil municipal de la commune de Fanjeaux approuvant la révision simplifiée n° 3 lieu-dit « Gounel-Gerbié » tendant à la création d'une zone AER (Agricole, énergie renouvelable) en vue d'un projet de parc photovoltaïque.

Le conseil municipal décide d'autoriser la défense de la commune et de désigner le cabinet d'avocats Margall, du barreau de Montpellier.

- Les nouveaux horaires de la Poste ont été mis en place, le facteur guichetier a reçu un bon accueil de la part des habitants de la commune.

Comme chaque année, le Conseil municipal a eu le plaisir de recevoir, notre conseiller général, André Viola qui a fait le point sur les dossiers en cours de notre commune, puis plus largement sur la politique départementale.

29 janvier

Demande de subvention à la Région pour les travaux de réhabilitation de la voirie du Centre Bourg.

Les permis de construire seront à compter de juillet 2015 instruits par les services de la communauté de communes. Seules seront encore instruites par l'Etat, les autorisations d'urbanisme comprises dans le périmètre des monuments historiques.

Lancement de la consultation afin de choisir un maître d'œuvre pour les travaux de restauration des intérieurs de l'église. La direction des Affaires culturelles prendra en charge 50 % des études et des travaux.

Le Conseil général et la Région devraient subventionner également ces travaux à hauteur de 15% chacun.

Le véhicule du service technique, 14.500 € TTC, a été commandé (reprise de l'ancien au prix de 1.800 €).

Installation d'une stèle du souvenir Place du Monument aux Morts.

10 mars

- Vote du Compte administratif 2014 de la commune, qui fait apparaître un excédent de 254.948 € en fonctionnement.

Compte tenu des restes à réaliser dépenses et recettes, l'excédent global est de 143.099 €

- Vote du compte administratif 2014 du service eau et assainissement qui fait ressortir un déficit

de fonctionnement de 6.504 € mais un excédent d'investissement de 19.275 €.

- Révision du plan local d'urbanisme (PLU) sur l'ensemble du territoire communal conformément aux articles L 123 1 et suivants, du code de l'urbanisme, afin qu'il soit compatible avec la loi Grenelle 2 et la loi Alur, (Loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové).

LES FANJUVÉENS ONT DU COEUR

Le téléthon organisé par les associations de Fanjeaux a permis de récolter la somme de 1.413 € autour de manifestations qui ont marqué les 5 et 6 décembre 2014.

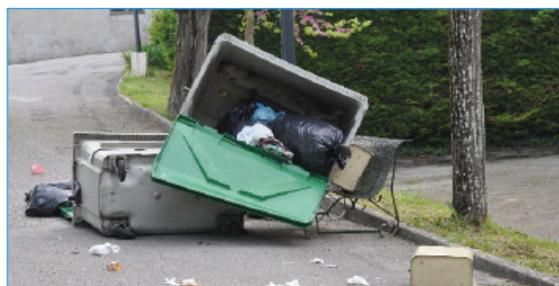
L'opération brioches : quelques bénévoles (Marie-France Lochon, Huguette Meyer, Renée Combes, Daniel Jover et Jean Castel) ont sillonné le village et les campagnes et ont ainsi récolté la somme de 1.430 € reversée à l'association AFDAIM. Les habitants de Fanjeaux sont ici remerciés pour leur accueil et leur générosité.

TRADITION JUSQU'OU ?

Branle-bas de combat dans le village dans la nuit du 30 avril au 1er mai, les conteneurs des poubelles en ont fait cette année encore majoritairement les frais. C'est amusant, il y a des roues et dans les rues pentues la course devient folle, réveillant au passage les riverains, il faut bien que jeunesse se passe.



Mais quand, sortis des conteneurs, les sacs d'ordures ménagères sont jetés par-dessus le pont, atterrissant 6 mètres plus bas, sur la route départementale, on se demande bien quel est le plaisir recherché par les auteurs de «plaisanteries» qui peuvent conduire au drame. Les parents dont le sourire semble dire «c'est la tradition» devraient mettre en garde leurs enfants, sur ce qui relève de comportements dangereux et irresponsables. Dorénavant des mesures seront prises pour que de tels agissements ne restent pas impunis.



13 avril

Vote du budget 2015

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et recettes à la somme de 909 831 €.

Le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux des différentes taxes qui restent fixés à :

Taxe d'habitation	17,97 %
Foncier bâti	21,54 %
Foncier non bâti	61,09 %

Investissements dépenses et recettes, s'équilibrent à la somme de 488.318 €.

Accord à l'installation d'une borne de recharge pour les véhicules électriques en partenariat avec le Syaden (Syndicat audois des énergies).

Le devis pour la réalisation du relevé parcellaire du cimetière et des relevés topographiques dans le village a été transmis signé au bureau d'études Gueneret. Ces relevés permettront d'avoir un plan actualisé du cimetière et serviront à un futur aménagement du bas du village.

Les principales réalisations prévues pour 2015 sont

- Les acquisitions : cadran solaire, meuble de rangement pour la salle polyvalente, la plonge à la cantine.
- La modification du Plan local d'urbanisme.
- La rénovation de l'éclairage public.
- Les études pour la réhabilitation de la voirie du centre bourg.
- L'achat de jeux supplémentaires pour l'aire de jeux.
- Les travaux de réhabilitation de la résidence Aulard (toiture et menuiseries).
- Les travaux sur les chemins ruraux et sur la voirie communale.
- La restauration du Calvaire.
- L'aménagement du hangar municipal rue du Lavoir.
- L'aménagement de l'aire camping-car.
- La réfection de l'appartement de la cour de la Mairie.
- La création d'un terrain annexe au stade municipal.

Ces projets seront financés par les fonds propres de la commune et subventionnés par le Conseil général de l'Aude, la Région et l'Etat.

Vote du budget 2015 du service Eau et Assainissement

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 49.252 €.

La section d'investissement à la somme de 162.500 €. L'investissement prévu est la réhabilitation du réservoir du Roucatel pour 135.000 €.

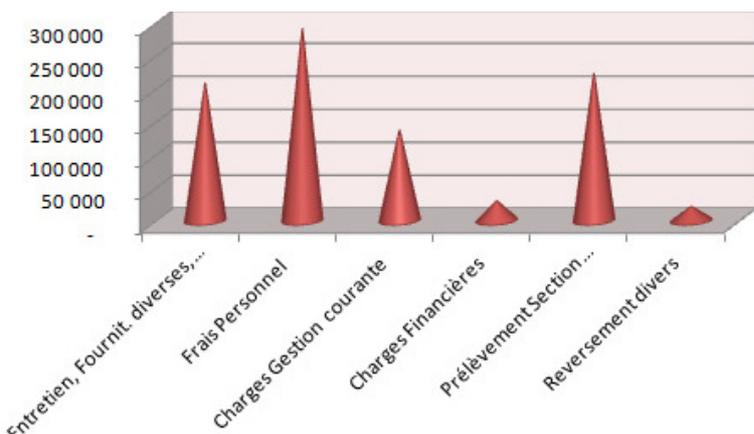
Le conseil a décidé de ne pas augmenter la surtaxe eau et de la maintenir à 0,33 €.

La surtaxe assainissement restera à 0,70 €, elle est à la charge des seules habitations raccordées.

BUDGET FONCTIONNEMENT 909.831 €

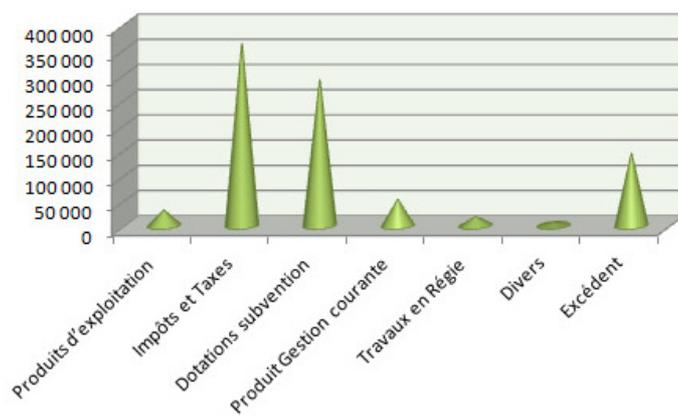
DEPENSES FONCTIONNEMENT

Entretien, Fournit. diverses, Eau, EDF, Assurances, ...	208.100
Frais Personnel	290.300
Charges Gestion courante (dont 25.000 € de subvention aux associations)	137.100
Charges Financières	30.000
Prélèvement Section investissement	222.629
Reversement divers	21.702



RECETTES FONCTIONNEMENT

Produits d'exploitation	30.600
Impôts et Taxes	361.658
Dotations subvention	298.474
Produit Gestion courante	52.000
Travaux en Régie	18.000
Divers	6.000
Excédent	143.099



PLANTATIONS « Le fleurissement, c'est le sourire d'une ville ! »

Fleurir durablement

Le fleurissement du village doit répondre aujourd'hui aux préoccupations environnementales : économie des ressources en eau et non utilisation des produits chimiques.

Des arbustes et plantes vivaces sont progressivement plantés ici et là dans le village. Sans délaisser les compositions florales annuelles (qui font le charme de nos vieilles murailles et flattent les yeux), des plantations durables commencent progressivement à remplir leur office et à moindre coût d'entretien, offrant généreusement chaque année leur floraison printanière et estivale, telles les sauges arbustives qui agrémentent les grands bacs de l'espace de la Place du lac de Jupiter ou les lavandes plantées depuis plusieurs années en bordure de la fontaine romaine.



Place du Treil, une douzaine de plants de vigne étonnent le passant. Fournis par les pépinières viticoles fanjuvéennes Calmet, ces plants sont résistants aux maladies et garantis sans traitement. Leur palissage, tiendra lieu de barrière. Cette vigne, est aussi un clin d'oeil au passé viticole



de notre territoire et aux treilles qui ornaient les façades des maisons de village, elle est aujourd'hui considérée comme un patrimoine historique.

Près de l'école, avec l'aide des pépinières départementales, qui ont fourni gracieusement toutes les plantes, le talus en

dessous du couvent offrira ses touches colorées au fil des saisons, les enfants en seront les premiers à en profiter.

Toutes ces plantes sont rustiques, peu gourmandes en eau, elles coloniseront peu à peu ce talus ingrat tout en répondant aux critères du concours des villes et villages fleuris.

Plantations durables c'est aussi bon pour nos finances : moins d'achats de « petites fleurs », moins d'arrosages, moins d'entretien... et beaucoup de plaisir pour chacun.



Des geste citoyens

Mais, ... avant de fleurir, si on nettoyait au pied de nos maisons, en agissant en citoyen responsable de notre cadre de vie. Nous nous plaignons d'herbes folles, de « mauvaises herbes » dans les rues du village, mais sans désherbant chimique que faire sinon reprendre la binette. Pourtant quelquefois un « coup de balai » devant sa porte et le long de sa façade fait l'affaire. Les indésirables ne trouveront plus terreau propice à leur développement, ainsi éliminées dès qu'elles pointent le bout de leurs feuilles, elles ne se ressèment pas abondamment au gré du vent.

Un peu de temps, de bonne humeur, chaque vendredi à 10 h, deux petites heures à partager. Venez rejoindre celles et ceux qui participent au fleurissement du village.

Tout peut se conjuguer : Je plante, tu boutures, il repique, nous désherbons, vous arrosez et je, tu, il, nous, vous, ils admirent. Le plaisir se partage et tout comme la musique, les fleurs adoucissent les moeurs !!!



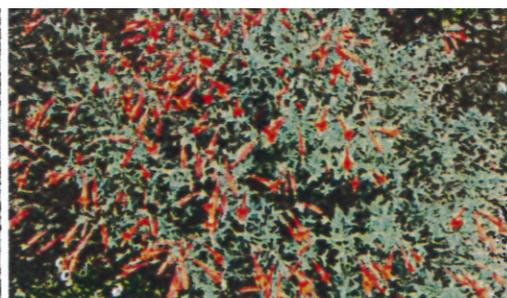
CISTUS ALBIDUS



HELICHRYSUM ITALICUM



CARYOPTERIS INCANA



EPIOBIUM CANUM 'WESTERN HILLS'



STIPA



PEROWSKIA BLEU SPIRE



PHLOMIS FRUTICOSA



ROSMARINUS REPENS



SALVIA OFFICINALIS

Les plantes qui coloniseront peu à peu le talus de l'école et qui apporteront leurs touches de couleur au fil des saisons

COMMUNAUTE DE COMMUNES

Fanjeaux site pôle, enfin du concret.

En parallèle à la rénovation de la voirie du centre bourg, le projet d'aménagement touristique du village, porté par la communauté de communes, se poursuit.

Dans le cadre de «l'acte II, Aude, pays cathare » qui vise à retenir les touristes dans les sites remarquables du département, Fanjeaux, site pôle, a été choisi pour les premières mises en œuvre d'un dispositif qui privilégie un cheminement pédestre dès l'office de tourisme et l'entrée du village.

La réflexion en cours de cette phase II porte sur la signalétique et sur les stations d'information touristique disséminées dans le village qui prévoient d'allier techniques traditionnelles (livret à l'office du tourisme, panneaux de textes illustrés), et nouvelles : audio-guides, diffusions d'informations pour smartphones...

Des statues, des projections : hologrammes ou images planes seraient mises en œuvre pour soutenir l'intérêt des touristes, au cours de leur déambulation, dans le village. Le fil conducteur étant bien sûr historique.

Dès 2016 Fanjeaux aura un «nouveau visage» plus agréable autant pour les habitants que pour les visiteurs.

Relais Baby sitting

Je veux devenir baby-sitter

Il faut avoir au moins 16 ans et envoyer un CV et une lettre de motivation à la CCPLM avant le 12 juin.

Je veux faire garder mon enfant

(de plus de 3 mois), une rencontre avec les baby-sitters est prévue le 4 juillet 2015 à 13 h 30 à l'espace jeunes de Bram (parking du collège).

Rando départementale

Le Comité de l'Aude de randonnée pédestre a organisé sa fête annuelle à Fanjeaux en partenariat avec la mairie, la communauté de communes Piège-Lauragais-Malepère, les clubs affiliés, le Passejaïres de Villasavary, les lacets défaits de Montréal, le Codep GV 11.

A ce rendez-vous, 224 marcheurs ont découvert quatre circuits balisés entre Fanjeaux, Fenouillet-du-Razès, Brézilhac,



Lasserre de Prouilhe. Un circuit long de 20 km, un moyen de 14 km et autour de Fanjeaux une marche nordique de 10 km, en parallèle à un parcours rando-santé de 6 km.

Le matin, un stand tenu par la fédération française de gymnastique volontaire assurait l'accueil et les inscriptions expliquant au passage les bienfaits de la gymnastique pour adultes, invitant les sportifs d'un jour ou plus aguerris à pratiquer une activité de détente bénéfique à tous.

«SANTÉ-VOUS BIEN»

avec l'association MA VIE !

A travers les différents médias, nous sommes assaillis de messages de santé, tels que « pratiquer une activité physique d'intensité modérée durant 30 minutes par jour ». Il n'est pas toujours facile de mettre en pratique ces bons comportements : manque de motivation, solitude, pratique inadaptée, douleurs, etc.

Ma Vie propose une pratique conviviale et adaptée, encadrée par un professionnel diplômé, en toute sécurité et dont les bienfaits sont multiples, pour maintenir et améliorer ses capacités physiques (musculaire, articulaire, équilibre statique et dynamique, coordination, mémoire...).

Tous les mardis de 10h30 à 11h30 à la salle polyvalente de Fanjeaux. Reprise des activités le mardi 15/09/2015.

Pour toute demande et information, contacter Marion Lauze au 06.15.83.69.27.

Association Caleruega

Le 16 mars, l'association de jumelage Fanjeaux-Calruega organisait une soirée «Piano-Bar» autour d'une succulente paëlla.



Une chorale improvisée autour d'Emmanuel Rio au piano

Colloque de Fanjeaux - Cahiers de Fanjeaux

Cette année le Centre d'études historiques sera à l'honneur le 30 juin, aux Archives départementales de Carcassonne, pour la parution du 50ème Cahier de Fanjeaux.

Un demi-siècle d'existence et le nom de Fanjeaux qui parcourt le monde, grâce à l'une des publications scientifiques liée à l'histoire du Moyen-Age, présente dans les plus grandes bibliothèques européennes, américaines et même russes.

La Boule fanjuvèenne

Pendant la période estivale, l'activité pétanque reprend au boudrome municipal.

Chaque vendredi à 21 h, dès le 19 juin, les amateurs de boules pourront se retrouver pour pratiquer ensemble ce sport ludique et convivial.

Les Boulégaïres

Portes ouvertes à la maison de retraite

Une première pour l'EHPAD (établissement pour personnes âgées dépendantes) Jean-Loubès : une journée portes ouvertes. Une belle initiative pour découvrir la maison de retraite, son personnel, les conditions d'hébergement et rencontrer les résidents.

Une exposition a rappelé, aux visiteurs, à travers divers



objets anciens, des souvenirs d'utilisation pour les plus âgés, ou d'enfance auprès d'une grand-mère ou d'un grand-père pour les plus jeunes.

Jean-Louis Boucharel accueille les visiteurs.

Les Fanjos-Tonics

La «**boîte à musique**» s'est ouverte toute grande pour le plus grand plaisir des parents et amis lors du spectacle des Fanjo-Tonics des Familles Rurales. Un spectacle de qualité où petits et grands ont fait preuve de talent. Autour de Pierrette, chacun a donné le meilleur de lui-même, toute une année de travail et d'apprentissage avec les enfants sur scène.



ES FANJEAUX-LA-PIEGE

L'étoile sportive a mis un terme le 17 mai dernier à une saison difficile et éprouvante.

En effet l'équipe fanion qui jouait dans la cour des «grands» depuis 2 saisons en PH (promotion d'honneur) n'a pu tenir le rythme de cette catégorie très relevée et doit descendre en 1ère division.

L'équipe de promotion de 1ère division que nous pensions sauvée de la relégation a subi le contrecoup des descentes des clubs des catégories supérieures et la conséquence amère est la relégation en 2ème division. C'est «l'effet papillon».

La 3ème division quant à elle termine sans souci sa saison.

Espérons que les joueurs de l'ES Fanjeaux-La-Piège ne se laisseront pas abattre par ces résultats auxquels ils n'étaient pas habitués et qu'ils repartiront motivés pour la nouvelle saison 2015-2016.

La satisfaction nous vient des U17 (moins de 17 ans) qui en entente avec Bram remporte la finale du championnat de 2ème division face à Coursan.

L'école de foot est en entente avec Bram, l'on se dirige vers un regroupement rural Piège-Lauragais-Malepère.



Les 17 ans champion de l'Aude

M. le Préfet de l'Aude a «épinglé» Momo Ramdani au cours de la cérémonie, en décembre dernier, récompensant les actions des bénévoles au sein des différentes associations



locales. Momo s'est vu attribuer la médaille de bronze de la Jeunesse et des sports et de l'engagement associatif. Pétanque, comité des Fêtes et aujourd'hui dirigeant au sein de l'ES Fanjeaux-la- Piège et particulièrement rattaché à l'école de foot en entente avec l'AS-Bram U17 qu'il vient de conduire à la victoire.

Médaille Jeunesse et sport : une récompense bien méritée

ARTISANS - COMMERCANTS

Antiquités - Brocante

BATEL Bruno «Aux Portes du Lauragais»
 Saint Roch 04 68 24 60 66

GORGUES Thierry «Brocante d'antan»
 Route de Mirepoix 04 68 24 76 43

Boulangerie

DUPUY Gérard
 Route de Mirepoix 04 68 24 72 06

Boucherie - charcuterie

BIRBES Bernard
 Route de Mirepoix 04 68 24 73 60

Broderie d'Art

JOVER Nicolas
 Rue de l'église 06 84 96 49 66

Café - Journaux - Tabac

CAFE DES ARTS
 Place du Treil 04 68 24 70 68

Coiffure

CHANABE Christèle
 Résidence Aulard 04 68 24 73 72

Couture

MARIE-LOU
 Rue des Forges 04 68 79 86 19

Electricité

QUEROL Philippe
 Rue de la Forge 04 68 24 77 75

Epicerie

VIVAL
 Route de Mirepoix 09 53 45 78 61

Ferronnier

QUEROL Cyrille
 Rue des Forges 04 68 24 73 40

Fromager

BAYOL Dany
 Route de Belpech 04 68 24 75 17

Informatique

NAGATI Michel (A.A.I. informatique)
 Rue du Bourguet Nau 04 68 24 69 16

Jonglerie-Cerfs volants

NAGATI Michel
 Rue du Bourguet Nau 04 68 24 69 16

Maçonnerie

PAGES Joël
 Carrefour de Cabanac 04 68 24 78 59

VIOLA Frères et Fils
 Cabanac 04 68 24 77 90

VIOLA Michel
 Route de La Courtête 04 68 24 66 69

Menuiserie

BIRBES Jean-Pierre
 Montée du Christ 04 68 24 69 57

Oeufs - Volailles - Agneaux (élevages bio)

VETOIS Yann - GUILLAUME Solène
 Place du Treil 06 20 37 71 55

Peinture - en bâtiment

AVERSENC Thierry
 Chemin des Fontanelles 04 68 24 78 97

- chaux à l'ancienne

REMY Patrick
 Place des Halles 04 68 24 91 76

Plomberie - Chauffage

CIARDULLO Philippe
 Route de Mirepoix 04 68 24 75 65

QUEROL Philippe
 Rue de la Forge 04 68 24 77 75

Poterie

FABRE Jean-Jacques
 Route de Mirepoix 04 68 76 03 17

Restauration

LA TABLE CATHARE
 Route de Mirepoix 04 68 24 62 46

LE BELVEDERE
 La Promenade 04 68 76 11 59

PIZZERIA (pizzas à emporter) (le mercredi soir)
 Place du Treil 06 11 04 92 69

SALON DE THE (en saison) Jardin de Gramont

Station Service

VIDAL André
 Route de Mirepoix 04 68 24 70 11

Terrassements

ORTEGA Didier «L'Indépendance»
 Route de La Cassaigne 04 68 24 69 45

Voyage - Tourisme

VIDAL André
 La Confrérie 04 68 24 73 67

SERVICES

Ambulance

NOVELLO Jean
 Rue du Château 04 68 24 71 34

Architecte DPLG Paysagiste

BOUICHOU Daniel
 Rue du Four 04 68 24 73 73

Infirmières

CANABY Christiane
 Lombard 04 68 24 71 49

CABINET D'INFIRMIERES
 Résidence Aulard 04 68 24 78 60

Médecin

SEMBEL Catherine
 Le Presbytère 04 68 79 01 38

Notaire

MAHOUX - MARTEL
 Route de Mirepoix 04 68 76 53 90

Pharmacie

PHARMACIE OCCITANE
 Route de Mirepoix 04 68 24 76 16

Marché de plein vent

Place du Treil - Tous les samedis matin



MAIRIE

Place des Halles - 11270 Fanjeaux
 04 68 24 70 01 - www.fanjeaux.fr

Ont collaboré à ce numéro :

F. Paraire, L. Cayla-Boucharel, E. Marty,
 J. Laveissière, A. Passemar.

N° D'URGENCE

SAMU : 15

POLICE : 17

GENDARMERIE : 04 68 76 10 17

POMPIERS : 18 - (112 depuis un portable)